



Arts visuels et spectacle vivant

Depuis 2018, un **post-diplôme Recherche et Création Artistique** d'une durée d'un an est créé conjointement par l'[École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon](#) (ENSBA), le [Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon](#) (CNSMD), l'[École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre](#) (ENSATT). En 2019, l'[École Nationale Supérieure du Cinéma et Multimédia La Cinéfabrique](#) rejoint les écoles à l'origine de ce nouveau cursus.

Le Post-diplôme Recherche et Création Artistique est soutenu par [l'Université de Lyon](#) et la [Région Auvergne Rhône-Alpes](#).

Prenant acte de la porosité croissante des champs de la création, ce programme est destiné à favoriser le croisement des disciplines artistiques enseignées dans les 4 écoles : art et design, musique et danse, théâtre et arts de la scène, cinéma et multimédia.

Pour qui ?

Effectif théorique : 4 étudiants (1 par école)

Ce programme s'adresse à des étudiants de l'ENSBA, du CNSMD, de l'ENSATT et de la Cinéfabrique, **diplômés de leur établissement année N-1 ou futurs diplômés en année N** (grade Master ou Licence selon le parcours).

Quand ?

Les inscriptions ont lieu au printemps de chaque année.

L'appel à candidature pour l'année 2020-2021 est exceptionnellement décalé :

[Appel à candidature Post-Diplôme RCA 2020-2021](#)

Modalités d'admission

Chaque candidat devra porter un projet artistique dont le développement s'appuiera sur les ressources et les réseaux professionnels de chacun des quatre établissements.

La nécessité profonde de mêler les arts doit présider à la rédaction du dossier de candidature. Le projet se conclura par une présentation publique, dans un espace intérieur ou extérieur, en présence de représentants des domaines artistiques concernés.

Un certificat sera délivré à l'issue de cette présentation, attestant de la finalisation du projet.

Dossier de candidature



- une lettre de motivation précisant la nature de la recherche artistique envisagée et confirmant le désir de s'appuyer sur les quatre écoles pour la mener à bien,
- une présentation du projet en 10 pages maximum donnant des informations sur le croisement des arts et les innovations artistiques ou techniques qu'il propose ; sur son planning de développement qui se conclura par une présentation publique sous une forme à déterminer (maquette, performance, spectacle, projection....) ; sur son budget estimatif ; sur l'équipe pluridisciplinaire, qui devra, le cas échéant, être réunie pour sa réalisation,
- un CV et/ou dossier artistique de 10 pages maximum.

Les candidats devront faire acte de candidature en adressant un courriel sur une plateforme ouverte aux dates prévues au printemps et déposer ensuite leur dossier sur une plateforme dédiée selon une procédure qui leur sera adressée par courriel.

Les projets seront ensuite présentés par chaque candidat.e devant un jury composé des directeurs et directeurs et directrice des études des écoles partenaires.

Fonctionnement

Les candidats retenus seront inscrits dans leur établissement d'origine.

Ils bénéficieront tout au long de l'année académique :

- d'un accompagnement personnalisé dans chacune des quatre écoles, qui s'engagent à leur apporter les moyens matériels et pédagogiques dont ils auront besoin pour la réalisation de leur projet ;
- d'une bourse de recherche et de production de 3000 euros.

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon



ENSATT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

